

## Revue de Presse

### **6<sup>ème</sup> JOURNÉE DE L'INNOVATION : L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE EN MILIEU HOSPITALIER *Neurostimulation, Procréation médicale assistée, Évaluation des dispositifs médicaux***

Le 13 avril 2017 s'est tenue au CHU de Besançon la 6<sup>ème</sup> édition de la « journée de l'innovation ». Organisé depuis 2011 par le Centre d'Investigation Clinique, l'institut FEMTO-ST et le pôle des microtechniques, en collaboration avec la Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation, et la Direction des Affaires Médicales, de la Recherche et des Relations avec l'Université, cet événement a pour objectif de rapprocher les différents acteurs pour « réinventer l'hôpital de demain ».

Au cours de ce temps d'échange annuel, les médecins abordent les problématiques liées à leurs pratiques, soulèvent les idées et besoins cliniques et unissent leurs forces à celles des chercheurs et des industriels pour proposer des solutions innovantes pour une meilleure prise en charge des patients.

Lors des précédentes éditions ont ainsi pu être partagés les différentes compétences régionales, les supports au développement de dispositifs médicaux\* innovants, les modes de fonctionnement des projets collaboratifs, les instruments de protection intellectuelle et de financements existants, ou encore des exemples de succès d'innovation de l'idée au marché, avec la création de start-up.

Ces échanges entre hospitaliers, chercheurs et industriels ont déjà permis de favoriser le rapprochement d'équipes, le développement de projets collaboratifs innovants, et l'émergence de solutions concrètes pour le patient : anneau support pour les poches de stomie, dispositif de suppléance salivaire, dispositif de mesure de l'aérobio-contamination au bloc opératoire, ou encore masque d'assistance à la ventilation manuelle.

Le déroulement désormais traditionnel de la journée a comporté cette année:

- les visites du centre d'assistance médicale à la procréation, et de la plateforme de stimulation transcrânienne du service de psychiatrie : les Professeurs Christophe Roux et Emmanuel Haffen ont ainsi pu présenter les solutions mises en place respectivement pour la prise en charge de l'infertilité, et des syndromes dépressifs ou neuropathiques, mais également les orientations de recherche sur ces deux sujets.
- les « présentations flash », alternant de manière dynamique des interventions de cinq minutes de chercheurs et industriels, autour des thématiques variées de neurologie, cardiologie, biothérapie, thérapie veineuse, nanotechnologie, électromagnétisme, robotique, micromécatronique, ...
- un focus était proposé autour de l'évaluation clinique des dispositifs médicaux : les équipes du CHU ont ainsi souligné les compétences, structures et réseaux existants en matière d'investigation clinique, et les possibilités de rapprochement pour le développement et la validation clinique des dispositifs médicaux innovants. Dans le cadre de la nouvelle réglementation européenne notamment, l'obtention ou le renouvellement d'un marquage CE nécessitera en effet de plus en plus de preuves cliniques de sécurité et de performance, ceci pour une protection des patients toujours accrue.

Un guichet unique organisé par le Centre d'investigation clinique est ainsi proposé aux industriels dans ce but :

[evaluationDM@chu-besancon.fr](mailto:evaluationDM@chu-besancon.fr) - 03 81 21 81 07 (T. Lihoreau)

Enfin, les réseaux locaux de l'innovation en santé ont été présentés, à travers le regroupement des entreprises du domaine sous le « cluster Innov'Health », la commission start-up du pôle des microtechniques et le label Health Tech (cf. Rcom n°21, décembre 2016).

Rendez-vous a également été pris pour le « marathon de l'innovation ouverte en santé Hacking Health » qui se tiendra à Besançon du 13 au 15 octobre 2017... et pour la prochaine édition des journées de l'innovation en 2018 !

\*La nouvelle réglementation européenne (adoptée le 5 avril 2017) définit le dispositif médical comme « tout instrument, appareil, équipement, logiciel, implant, réactif, matière ou autre article, destiné par le fabricant à être utilisé, seul ou en association, chez l'homme pour l'une ou plusieurs des fins médicales précises suivantes:

- diagnostic, prévention, contrôle, prédiction, pronostic, traitement ou atténuation d'une maladie,
  - diagnostic, contrôle, traitement, atténuation d'une blessure ou d'un handicap ou compensation de ceux-ci,
  - investigation, remplacement ou modification d'une structure ou fonction anatomique ou d'un processus ou état physiologique ou pathologique,
  - communication d'informations au moyen d'un examen in vitro d'échantillons provenant du corps humain, y compris les dons d'organes, de sang et de tissus,
- et dont l'action principale voulue dans ou sur le corps humain n'est pas obtenue par des moyens pharmacologiques ou immunologiques ni par métabolisme, mais dont la fonction peut être assistée par de tels moyens. »

